

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **27 avril 2009**

Décision n° **B-2009-0855**

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : Quartiers des Collonges et des Barolles - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) -
Programmation 2009 - Conventions

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et
renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 20 avril 2009

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Imbert A, Lebuhotel.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Claisse), MM. Philip, Arrue, Barge, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Blein), M. Sangalli.

Absents non excusés : M. David G..

Bureau du 27 avril 2009**Décision n° B-2009-0855**

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Quartiers des Collonges et des Barolles - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2009 - Conventions**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 15 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

Dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise et de sa convention locale d'application pour Saint Genis Laval, des actions de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) sont menées depuis 2004 sur les quartiers des Collonges et des Barolles.

Cette démarche a été renouvelée par la convention-cadre 2008-2009 approuvée par la délibération n° 2008-4788 du conseil de Communauté en date du 11 février 2008.

Les actions engagées sur 2009 dans le cadre de la GSUP répondent aux objectifs suivants :

- poursuivre l'amélioration du cadre de vie par des actions de sur-entretien des espaces extérieurs et des parties communes,
- poursuivre le partenariat engagé dans une démarche de qualité pour favoriser le repérage des dysfonctionnements et la réactivité d'intervention,
- renforcer la tranquillité et la sécurité des habitants,
- améliorer le respect du cadre de vie par la mise en œuvre de mesures de communication et de sensibilisation en direction des habitants.

Le coût global des opérations GSUP présentées dans le tableau ci-annexé est estimé à 208 804 € TTC avec un engagement financier de la Communauté urbaine de 51 120 € ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE**1° - Approuve :**

a) - la programmation de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) pour l'année 2009 sur les quartiers des Collonges et des Barolles à Saint Genis Laval, telle que présentée en annexe,

b) - la participation financière de la Communauté urbaine à hauteur totale de 51 120 € nets de taxes.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions de participation financière pour les opérations engageant la Communauté urbaine.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et suivants - comptes 657 370 et 657 480 - fonction 824 - opération n° 1967.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 28 avril 2009.